



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FORCE OUVRIÈRE
46, rue des petites écuries 75010 PARIS – contact@fo-fonctionnaires.fr – 01.44.83.65.55

LES PRIX FLAMBENT, LE POUVOIR D'ACHAT S'EFFONDRE : INACCEPTABLE !

Depuis plusieurs mois, les prix de l'énergie flambent de façon brutale.
En 2021, le gazole a augmenté de 12 %, le sans-plomb 95 de 16 % et le sans-plomb 98 de 17,5 % !

Les augmentations successives du prix du gaz donnent le tournis : + 4,4 % en juin, + 9,9 % en juillet, + 5,3 % en août, + 8,7 % en septembre et + 12,6 % en octobre ! Or, le pseudo bouclier annoncé par Jean Castex n'a aucun impact sur toutes les augmentations déjà effectives.

Le prix de l'électricité atteint des niveaux historiques avec une augmentation de + 50 % en dix ans !

Qu'en est-il de la valeur du point d'indice dont l'augmentation doit compenser l'inflation, selon les principes du Statut général des fonctionnaires.

Le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice s'effondre !

Entre le 1^{er} janvier 2000 et le 30 septembre 2021, l'inflation en France est de 34,3 %. Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point d'indice à hauteur de 21,68 % !

Pour les fonctionnaires, la perte est énorme, comme le montrent les exemples du tableau ci-dessous :

	Traitement brut	Traitement brut fictif calculé à partir de la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000	Perte mensuelle
Catégorie A Professeur des écoles – 11 ^{ème} échelon	3 153,69 €	3 837,41 €	683,72 €
Catégorie B 1 ^{er} grade – 13 ^{ème} échelon	2 387,07 €	2 868,08 €	511,01 €
Catégorie C 1 ^{er} grade – 12 ^{ème} échelon	1 790,06 €	2 178,15 €	388,09 €

Le Gouvernement refuse toute négociation sur la valeur du point d'indice, la grille de la Fonction publique et les carrières !

Il faut le faire plier.

Fait à PARIS, le 4 octobre 2021